

## SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Point 3.2 du programme 2016-2019

## Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO



Pierre Kolly  
président de la CLEO

## MANDAT

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de réflexion, d'information, de coordination, d'exécution du programme d'activité et de conseil pour l'Assemblée plénière de la CIIP. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de la scolarité obligatoire et assume dans ce domaine les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP.

Ces derniers lui confèrent plus particulièrement la mission de :

- procéder à des échanges réguliers relativement à la mise en œuvre du concordat HarmoS du 14 juin 2007 et de la Convention scolaire romande (CSR) du 21 juin 2007, ainsi qu'à la coordination et au suivi des instruments découlant de ces accords;
- soutenir et superviser les travaux conduits par la commission pédagogique (COPED) pour le suivi et l'évolution du Plan d'études romand (PER) et toutes les problématiques y relatives;
- commanditer, soutenir et contrôler les travaux du Secrétariat général et des diverses commissions en vue de la réalisation des moyens d'enseignement romands;
- exécuter les décisions de la Conférence et assurer leur application dans les cantons.

## Thèmes traités en 2016

## Moyens d'enseignement romands (MER) et Plan d'études romand (PER)

En cohérence avec la CSR et faisant suite à l'introduction du PER dans tous les cantons romands, la CLEO traite de nombreux points relatifs à la réalisation de MER ou à l'adaptation de moyens négociée suite à un AOP avec des éditeurs. Se basant sur les analyses menées par des groupes de validation et les préavis de la COPED, la CLEO décide des principales orientations à donner aux MER et donne ultimement son aval à leur édition. Elle en planifie l'introduction selon les intentions des cantons.

**Langues nationale et étrangère:** le moyen d'allemand *Junior 8<sup>e</sup>* a été analysé durant l'été et la CLEO en a donné l'aval à l'édition en fin d'année en vue d'une introduction dès la rentrée 2017, assurant ainsi la continuité dans l'introduction de la collection pour le cycle 2, puisque *Junior 7<sup>e</sup>* était introduit à la rentrée scolaire 2016. De plus, des consignes ont été fournies à l'éditeur qui a produit les premiers exercices complémentaires accompagnant *Der grüne Max 5<sup>e</sup>* sur le site; la CLEO a donné son aval à la mise en ligne de ceux-ci et à la poursuite pour les années suivantes.

Le moyen d'anglais *English in Mind 10<sup>e</sup>* ayant été analysé en novembre 2015, la CLEO a donné son aval à l'édition en janvier 2016 afin que ce MER soit introduit dès la rentrée scolaire 2016, chaque canton procédant selon son propre calendrier d'introduction. Le site associé a également obtenu l'aval de la CLEO en cours d'année. Par ailleurs, la publication Focus produite par l'IRDp relativement à la phase Pilote de 11<sup>e</sup> année a obtenu l'aval à son édition par la CLEO.

## Thèmes traités

&gt;&gt;

*Scolarité obligatoire*

**Mathématiques 1-8:** les rédactions ont débuté dès la rentrée 2015 et les premiers lots de validation ont été soumis en janvier 2016. La CLEO a donné son aval à la structure proposée pour l'ensemble des moyens de 1 à 8, ainsi qu'à la plateforme électronique qui accueillera les guides didactiques de chaque année. Le premier moyen de cette collection, *Mathématiques 1-2*, a reçu l'aval à l'édition de la CLEO, qui en a cependant décalé l'année d'introduction afin d'assurer, en particulier, la formation des enseignants quant à la prise en main de la nouvelle plateforme.

**Mathématiques 9-10-11:** l'ajustement de l'aide-mémoire *Mathématiques 9-10-11* proposé par le groupe de suivi a reçu l'accord de la CLEO, moyennant le respect de certains principes rédactionnels. Les premiers chapitres ont été rédigés et analysés en 2016 et seront complétés en 2017 en vue d'une finalisation et introduction ultérieures. La CLEO restera attentive à la qualité et au bon dimensionnement de l'ouvrage.

**Sciences humaines et sociales – cycles 2 et 3:** les MER *Géographie 7-8* et *Histoire 7-8* ont été ultimement relus dans chaque Département cantonal début 2016, puis finalisés afin de les introduire dès la rentrée 2016, selon les choix cantonaux. L'ouvrage *Outils, démarches et références SHS 7-8* a été finalisé et avalisé pour une mise en ligne au début de l'hiver, la distribution de la version papier étant prévue l'année suivante. Par ailleurs, les propositions d'évaluation accompagnant le MER *Histoire 5-6* ayant été considérées peu adéquates, la CLEO a défini un mandat relatif à une réflexion pour l'ensemble de SHS 5-8 portant sur le juste dimensionnement de telles propositions.

En janvier 2016, les MER *Géographie 9<sup>e</sup>* et *Histoire 9<sup>e</sup>*, alors en phase de finalisation, furent considérés par la CLEO comme perfectibles et l'AP-CIIP décidait de les introduire en tant que séquences probatoires à la rentrée 2016, munies d'un dispositif de suivi permettant la récolte d'appréciations d'experts et de praticiens. Les groupes d'arbitrages ont mission de proposer les améliorations à apporter aux séquences. Parallèlement, la rédaction des ouvrages de 10<sup>e</sup> année se s'est poursuivie et, devant les difficultés observées dans les travaux de 9<sup>e</sup> année, la CLEO a renforcé les groupes de validation dès la rentrée scolaire 2016.

**Arts – cycles 1 à 3:** suite à la mise en place en 2015 d'un Groupe de travail *Transvers'Arts* mandaté pour définir un projet éditorial cohérent pour les trois disciplines à travers la scolarité obligatoire, la CLEO constatait, début 2016, que les conclusions de ce groupe n'aboutissaient pas encore à un consensus suffisant. Elle acceptait donc de mandater un petit groupe d'experts pour élaborer les grandes lignes de ce projet, groupe qui s'est mis en place durant le 2<sup>e</sup> semestre de 2016 et qui livrera ses conclusions en 2017.

**Français:** en respect de la demande de l'AP-CIIP de novembre 2015 concernant l'État des lieux MER-Français de mener avant tout une analyse de marché, un groupe a été mis sur pied, dans lesquels les cantons ont délégué un responsable de la discipline par cycle. La tâche consistant à analyser des moyens d'enseignement de français issus du monde francophone s'est avérée bien plus vaste que prévue et prendra donc fin au printemps 2017.

**Divers:** la CLEO a également analysé des dossiers tels que l'ajustement de la Convention Mobilité, le dimensionnement des mandats des commissions dans le cadre du programme d'activité 2016-2019, la place à accorder à l'informatique (réflexion qui se prolongera en 2017), ainsi que la définition d'un prototype de formation susceptible d'être activé lors de la mise en place d'un nouveau MER, en collaboration avec la CLFE.

**Données factuelles et mutations**

La CLEO

La CLEO a tenu cinq séances en 2016, les 28 janvier, 24 mars, 2 juin, 29 septembre et 2 décembre, dont une partie de cette dernière en séance commune avec la CSG.

Présidence: Pierre Kolly (GE).

Collaboratrice scientifique: Viridiana Marc (SG-CIIP).

Secrétariat: Concetta Coppola (SG-CIIP).

Mutations: remplacement de Pierre-Alain Cattin (JU) par Fred-Henry Schnegg en décembre.